



n°1

du 2 Janvier

Marié Therise Sepaud
Marié à Villegouge le qualorze
sept mil neuf cent vingt avec
Charles Lalanne
deux Anné
cent vingt
E. Maire

Le Maire
a signé
M. Léon L. Sepaud
Sepaud Edouard
M. Léon L. Sepaud
Sepaud Edouard

Nous, Juge-Commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant
à Bordeaux, ayons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et parafé le présent registre
contenant *vingt-trois* feuillets, pour servir à enregistrer et constater
les Naissances dans la commune d *épave de Cubzac* pendant l'an 1901
A Bordeaux, le 31 Décembre 1900.

J. Brantatz

Du deux Janvier mille neuf cent un à huit
heures du matin.

Acte de naissance de Marie Thérèse Sepaud,
née le trois - un Décembre dernier, à sept heures du
soir, au lieu de Cersafort, commune de Saint-André
de Cubzac, fille légitime de Antoine Sepaud, cultivateur,
âgé de ~~vingt~~ trois ans, et de Marie Lannarin, tailleur,
âgé de ~~vingt~~ deux ans, mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de Cersafort.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Mathieu Léon maçon, âgé de vingt
cinq ans, second témoin Louis Lacour, forgeron, âgé
de vingt-neuf ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par nous Comité des artins
Dantaquan, Maire de Saint-André de Cubzac, chevalier
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Antoine Sepaud M. Léon L. Sepaud Edouard

n°2
du 7 Janvier

Yves Christian Henri Maurice
Linson

Marié à Bordeaux le neuf février
mille neuf cent vingt quatre avec
Berthe Baugue.
Le dix huit février mille neuf cent vingt
quatre.

Le Maire
J. Brantatz
Déclé à Bordeaux (gde)
le 8 Janvier 1905.

Du sept Janvier mille neuf cent un, à dix
heures du matin.

Acte de naissance de Yves Christian Maurice
Linson, né le cinq de ce mois à cinq
heures du soir au bourg de Saint-André de Cubzac,
fils légitime de François Linson, voyageur de
commerce, âgé de vingt-neuf ans, et de Jeanne
Clément, sans profession, âgée de trente quatre ans,
mariés et demeurant ensemble au bourg de Saint-
André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Fournier, sabotier, âgé de
soixante-trois ans, second témoin Bertrand Laforgue,
subrogé, âgé de quarante-trois ans, habitants
de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié et signé avec nous après lecture.
 Contats suivant la loi par moi le notaire de Dantagan, à l'acte de saint-André de Cucha, chef de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Le Notaire
 Leforgue

De quinze janvier mille neuf cent un, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Charles Adolphe, fils de Jean Louis, cultivateur, âgé de quarante ans, et de Charlotte Baldy, sans profession, âgée de vingt-quatre ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la Chapelle.

Le père de l'enfant a été reconnu être le premier mari de Jean Raymond, charronnier, âgé de soixante-deux ans, second mari de Jeanne Courcier, âgée de quarante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié et signé avec nous après lecture.

Contats suivant la loi par moi le notaire de Dantagan, à l'acte de saint-André de Cucha, chef de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Le Notaire
 Bourcier Raymond Jean

Aujourd'hui dix sept janvier mille neuf cent un, à dix heures du matin, devant nous Charles de saint-André de Cucha, chef de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, lequel a déclaré



Wouloir reconnaître pour son fils naturel, l'enfant de son épouse Hocquellot, né le 17 Décembre 1870 à Saint-André de Cucha, qui est le fils naturel de son premier mari, comme fil naturel de Madame Hocquellot et de son premier mari.

La dite déclaration faite en présence de Messieurs Lagier, sieur Auguste Picoté, sieur Fernand, âgé de trente-sept ans, et de Pierre Rivier, tailleur, âgé de soixante-trois ans, habitant de cette commune.

Après lecture de l'acte, et la comparant ont signé avec nous le présent acte.

Contats suivant la loi par moi le notaire de Dantagan, à l'acte de saint-André de Cucha, chef de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Hocquellot Eva *Le Notaire*
 Saghye

De vingt-un janvier mille neuf cent un, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Marguerite Peltan, née le dix-neuf de ce mois, à onze heures du soir, au lieu de Forest, commune de saint-André de Cucha, fille légitime de Jean Peltan, cultivateur, âgé de vingt-trois ans, et de Françoise Martin, sans profession, âgée de vingt ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Forest.

Le père de l'enfant a été reconnu être le premier mari de Jean Bourcier, cultivateur, âgé de quarante-deux ans, second mari d'Albert Gibon, cultivateur, âgé de trente ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié et signé avec nous après lecture.

Contats suivant la loi par moi le notaire de Dantagan, à l'acte de saint-André de Cucha, chef de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Peltan Jean *Le Notaire*
 Saghye

11.3
 Du 11 Janvier
 Marie Adèle Loubé
 11.4
 Du 17 Janvier
 Marie Jean Hocquellot
 (reconnaitance)
 11.5
 Du 21 Janvier
 Marguerite Peltan

n° 6

du 23 Janvier
Monsieur Gabriel Lecomte

Mariée à Saint André de
Cubzac le 12 Janvier mil neuf cent
vingt sept. Robert DUBOIS
et de vingt quatre ans mil neuf cent
vingt sept.

Décédée à Saint André
de Cubzac (Gironde)
le 10 Juillet 1937.
le 10 Juillet 1937.

[Signature]

n° 7

du 24 Janvier
André Augustin
Jean Perrin

Mariée à Garvaque le vingt
deux mil neuf cent vingt sept
Jean Raynal
et de vingt deux ans mil neuf cent
vingt sept.

[Signature]

De vingt deux janvier mille neuf cent un à
deux heures du soir.
Acte de naissance de Marie Antoinette Lecomte
née à deux heures du soir, au lieu de Garvaque
commune de Saint André de Cubzac, fille légitime
de François André Lecomte, cultivateur, âgé de
quatre ans, et de Marie Raynal, sans profession, âgée
de vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de Garvaque.

Le said enfant a été reconnu être femme.
Premier témoin Monsieur Michel Verroux, femme
de son, sans profession, âgé de vingt sept ans, habitant
à Saint André de Cubzac, agé de soixante ans.
Sur la requête et présentation à nous fait par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui
le témoin ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi pour son Comité de
Dantargues, chef de Saint André de Cubzac, chef
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

[Signature]
femme Marie Edouard

De vingt trois janvier mille neuf cent un à
deux heures du soir.
Acte de naissance de André Augustin Jean Perrin
né à deux heures du soir, au bourg de Saint André de
Cubzac, fille légitime de Casimir Augustin Perrin, forgeron,
agé de vingt cinq ans, et de Gabrielle Jeanne Bernade
Dore, sans profession, agée de dix huit ans, mariés et demeurant
ensemble au bourg de Saint André de Cubzac.

Le said enfant a été reconnu être femme.
Premier témoin Monsieur Pierre Barbier, sans profession, agé de
vingt cinq ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous fait par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le
témoin ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi pour son Comité de
Dantargues, chef de Saint André de Cubzac, chef
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

[Signature]
Perrin Maxime
George P. Barbier
Edouard

Mariée à Saint André de Cubzac
le vingt quatre janvier mil neuf cent
vingt sept. Robert DUBOIS
et de vingt quatre ans mil neuf cent
vingt sept.



n° 8
du 24 Janvier
Jean Dupouy



n° 9
du 24 Janvier
Eugène Roger
Raoul Dallo

De vingt quatre janvier mille neuf cent un à
deux heures du soir.
Acte de naissance de Jean Dupouy, né
à deux heures du soir, au lieu de Garvaque, commune
de Saint André de Cubzac, fille légitime
de Pierre Dupouy, carrier, agé de trente quatre ans
et de Marie Perrin, sans profession, agée de vingt sept
ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Garvaque.

Le said enfant a été reconnu être femme.
Premier témoin Monsieur Raoul Dallo, chef de
vingt sept ans, second témoin Monsieur Pierre Perrin, peigneur
agé de soixante ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous fait par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le
témoin ont signé avec nous après lecture, et
non le déclarant ont signé avec nous.

Compté suivant la loi pour son Comité de
Dantargues, chef de Saint André de Cubzac, chef
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Jean Raymond
Edouard

De vingt quatre janvier mille neuf cent un à
deux heures du soir.
Acte de naissance de Eugène Roger Raoul Dallo,
né le vingt deux de ce mois à deux heures du soir, au
bourg de Saint André de Cubzac, fille légitime de Edouard
Dallo, peigneur, agé de trente deux ans, et de Marie
Dore, sans profession, agée de vingt huit ans, mariés et
demeurant ensemble au bourg de Saint André de Cubzac.

Le said enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Monsieur Raoul Dallo, chef de
vingt six ans, second témoin Monsieur Gabriel Perrin, carrier, agé
de trente ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous fait par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le
témoin ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi pour son Comité de
Dantargues, chef de Saint André de Cubzac, chef
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

[Signature]
Raoul Dallo

[Signature]
Houssier
Edouard
Raoul Dallo

N° 10

du 28 Janvier

Charles Marie
Eloig. Bernard

Décédé à Boulogne (Seine)
le 13 Février 1944
Né le 24 Février 1894
à Paris

Deuxième mariage mille neuf cent un, à
deux heures du matin

Acte de naissance de Elisabeth de ans et demi
Néanmoins, née hier à onze heures du matin, au lieu de
Fombroudean, commune de Saint-Etienne de
filles légitime de Joseph Bernard, tailleur de
âge de huit ans, et de Jeanne Marie Lafforgue,
sans profession, âgée de trente deux ans; mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Fombroudean

Le père de l'enfant a été reconnu être Jean
Premier homme Jean Cordou, cordonnier, âgé de
quarante trois ans, second témoin Paulin Emil, carrier, âgé de
de quarante un ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
d'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le
bonheur et le déclarant ont signé avec nous après lecture
Comstaté suivant la loi par nous Comité de
Dantagnan, Chevalier de Saint-Etienne de Lubac, Chevalier
de la Légion d'honneur, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil

Jean Paulin Emil Cordou
Edouard

Deuxième mariage mille neuf cent un, à
deux heures du soir

Acte de naissance de André Leon Gravelat, né
hier sept heures du soir, au bourg de Saint-André de
Cubzac, fils légitime de Fernand Charles, Marchand, grand
voyageur de commerce, âgé de vingt six ans, et de Genevieve
Anna Grassin, tailleur en robe, âgée de quarante un
ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de Saint-André
de Cubzac

Le père de l'enfant a été reconnu être monsieur
Premier homme François Lasserre, voyageur de commerce,
âgé de trente ans, second homme Jean Bergeret, propriétaire
âgé de cinquante huit ans, habitant de cette commune

Sur la requête et présentation à nous faite par le
d'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le
bonheur et le déclarant ont signé avec nous après lecture
Comstaté suivant la loi par nous Comité de
Dantagnan, Chevalier de Saint-Etienne de Lubac, Chevalier
de la Légion d'honneur, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil

Gravelat
Bergeret

2/ Décédé à BRUGES (Gironde)
le 26 novembre 1944
Né le 10 Mars 1899
à Paris



N° 12
du 16 février
Marie André Piot

Mariée
le 10 Mars
à Paris

Deuxième mariage mille neuf cent un, à
deux heures du soir

Acte de naissance de Marie André Piot,
née hier à onze heures du soir, au bourg de Saint-André
de Cubzac, fille légitime de Fernand Piot, marié et
de Genevieve, sans profession, âgée de trente deux ans; mariés
et demeurant ensemble au bourg de Saint-André de Cubzac

Le père de l'enfant a été reconnu être Monsieur
Premier homme Jean Grassin, carrier, âgé de vingt
quatre ans, second homme Fernand Grassin, éleveur
sans profession, âgé de vingt quatre ans, habitant de
cette commune

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le
bonheur et le déclarant ont signé avec nous après lecture
Comstaté suivant la loi par nous Comité de
Dantagnan, Chevalier de Saint-Etienne de Lubac, Chevalier
de la Légion d'honneur, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil

P. Piot
Grassin

Deuxième mariage mille neuf cent un,
à deux heures du soir

Acte de naissance de Jean Prolongeau, né ce
jour à neuf heures du matin, au bourg de Saint-André
de Cubzac, fils légitime de Jean Prolongeau,
carrier, âgé de quarante ans, et de Genevieve
Marie Lasserre, sans profession, âgée de trente ans, mariés et
demeurant ensemble au bourg de Saint-André de Cubzac

Le père de l'enfant a été reconnu être monsieur
Premier homme Pierre Bergeret, carrier, âgé de
trente six ans, second homme Fernand Lasserre, carrier, âgé de
cinquante quatre ans, habitant de cette commune

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le
bonheur et le déclarant ont signé avec nous après lecture
Comstaté suivant la loi par nous Comité de
Dantagnan, Chevalier de Saint-Etienne de Lubac, Chevalier
de la Légion d'honneur, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil

Prolongeau
Bergeret

N° 13
du 18 février

Jean Prolongeau

Marié le 10 Mars
à Paris

Le 10 Mars
à Paris

Décédé à Bordeaux le dix
Février mil neuf cent quarante
Quatorze -
le 16 Février 1944
à Paris -
Cubiac

Mariée à Marcelle (Bordeaux)
le 10 Mars 1944
à Paris

Mariée à Marcelle le dix
sept Décembre mil neuf cent
vingt quatre à Paris

Mariée à Marcelle le dix
sept Octobre mil neuf
cent vingt quatre
à Paris

Mariée à Marcelle le dix
sept Janvier mil neuf cent
quarante à Paris

Mariée à Marcelle le dix
sept Février mil neuf cent
quarante à Paris

Mariée à Marcelle le dix
sept Mars mil neuf cent
quarante à Paris

n° 14
du 28 février
Jean Furet

Decede a Valenc d'Agout
(let et prouvé) le vingt six
Avril mil neuf cent soixante
quatre -
le 29 Avril 1935
le Maire,
Cibie

Du vingt six Février mille neuf cent six
à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Yvan Furet, né le
deux mois, à huit heures du soir, au Bourg de Saint
André de Cubzac, fils légitime de Jean Furet
Carpentier, âgé de quarant quatre ans, et de
Gabrielle sans profession, âgée de trente sept ans,
marier et demeurant ensemble à Saint André de Cubzac.
Le père de l'enfant a été reconnu être marcelin
Premier homme d'Armes, jardinier, âgé de soixante
deux ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous fait par le
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les
dits déclarants ont signé avec nous après lecture.
Le présent suivant la loi par nous Comité de Canton
Dantagnan, Maire de Saint André de Cubzac, chevalier
de la Légion d'honneur faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

J. Furet
J. Furet
J. Furet

Decede a Bordeaux (France)
le cinq Avril mil neuf cent soixante
deux -
le 1 Avril 1934.
le Maire,
Koff

Du vingt cinq Février mille neuf cent six
à six heures du matin.
Acte de naissance de Jean Yvan Laposte, né le
à cinq heures du soir, au Bourg de Saint André de Cubzac,
fils légitime de François Laposte, jardinier, âgé de trente
trois ans, et de Marie Bernard, sans profession, âgée
de vingt ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg
de Saint André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être marcelin
Premier homme d'Armes, jardinier, âgé de cinquante
cinq ans, second homme Germain Gabard, jardinier, âgé
de vingt huit ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous fait par le
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les
dits déclarants ont signé avec nous après lecture.
Le présent suivant la loi par nous Comité de Canton
Dantagnan, Maire de Saint André de Cubzac, chevalier
de la Légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

J. Laposte
M. Bernard
G. Gabard

Marié a Bourgne, le deux
Septembre mil neuf cent vingt deux
à six heures du soir, au Bourg de Saint André de Cubzac
mariés et demeurant ensemble au Bourg de Saint André de
Cubzac.
le Maire,
Cibie

Decede par arrêt de la Cour
d'Appel de Bordeaux le 7 Janvier 1933 -
mention sur les registres de
l'Etat Civil de Bayonne (B.P.)
le 28 Mars 1960
le Maire mil neuf
cent soixante - le Maire,
Cibie

Marié a Marçay (Gironde) les six
Septembre mil neuf cent vingt sept
à six heures du soir, au Bourg de Saint André de Cubzac
mariés et demeurant ensemble au Bourg de Saint André de
Cubzac.
le Maire,
Cibie



n° 16
du 26 février
Guillaume André
Grillet
Decede a Bordeaux (France)
le 19 Janvier 1938 -
le Maire,
Cibie

n° 16

n° 17
du 4 Mars
Jean Blanchet

Marié a Marçay (Gironde) les six
Septembre mil neuf cent vingt deux
à six heures du soir, au Bourg de Saint André de Cubzac
mariés et demeurant ensemble au Bourg de Saint André de
Cubzac.
le Maire,
Cibie

Decede a St André de Cubzac
le deux Juin mil neuf cent soixante
deux -
le quatre Juin mil neuf cent
soixante trois -
le Maire,
Lamiraud

le Maire,
Lamiraud

Du vingt six Février mille neuf cent six
à neuf heures du soir.
Acte de naissance de Guillaume André Grillet,
né le deux mois, à quatre heures du soir, au Bourg de Saint André de
Cubzac, fils légitime de
Guillaume André Grillet, cultivateur, âgé de quarant quatre ans, et de
Catherine Rodet, sans profession, âgée de trente cinq ans, mariés
et demeurant ensemble au Bourg de Saint André de Cubzac.
Le père de l'enfant a été reconnu être marcelin
Premier homme d'Armes, jardinier, âgé de soixante
deux ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous fait par le
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les
dits déclarants ont signé avec nous après lecture.
Le présent suivant la loi par nous Comité de Canton
Dantagnan, Maire de Saint André de Cubzac, chevalier
de la Légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Guillet Pierre Louis J.
R. Furet Edouard

Du quatre Mars mille neuf cent six
à six heures du matin.
Acte de naissance de Jean Blanchet, né le deux
à cinq heures du soir, au Bourg de Saint André de Cubzac,
fils légitime de Jean Blanchet, cultivateur, âgé de vingt cinq ans, et de
Marie Bernard, sans profession, âgée de dix neuf ans, mariés
et demeurant ensemble au Bourg de Saint André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être marcelin
Premier homme d'Armes, jardinier, âgé de cinquante
cinq ans, second homme Germain Gabard, jardinier, âgé
de vingt huit ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous fait par le
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les
dits déclarants ont signé avec nous après lecture.
Le présent suivant la loi par nous Comité de Canton
Dantagnan, Maire de Saint André de Cubzac, chevalier
de la Légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

J. Blanchet
M. Bernard
G. Gabard

Du tiers Noai mille neuf cent. un, à onze heures du matin.

Acte de naissance de André Jean Marcel Albert du matin, au bourg de Saint André de Cubzac, fils légitime de Jean Araque, Brigadier de gendarmerie, âgé de trente quatre ans, et de Catherine Dabat, sans profession, âgée de vingt trois ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de Saint André de Cubzac. Le père de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Joseph Decornard, gendarme, âgé de quarante ans, de trente cinq ans, habitant de cette commune. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été déclaré et ont signé avec nous, après lecture. Contaté devant la loi par moi, Louis Chastet, Dantagnan, ancien de Saint André de Cubzac, chevalier de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Haffroy Dumezilh Jean
Edouard

Du tiers Noai mille neuf cent. un, à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Jeanne Ignée Coyard, née à trois heures du soir au lieu de Perrot, commune de Saint André de Cubzac; fille naturelle de Catherine Araque, épouse de Jean Araque, sans profession, âgée de dix neuf ans, demeurant à Saint André de Cubzac et de son mari nommé... Le père de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Louis Laboude, garde, chef de bureau, âgé de quarante trois ans, second témoin Pierre Théron Sabatier, âgé de soixant trois ans, habitant de cette commune. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été déclaré et ont signé avec nous, après lecture. Contaté devant la loi par moi, Louis Chastet, Dantagnan, ancien de Saint André de Cubzac, chevalier de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

H. Dantagnan
Louis Chastet
Edouard

Décidé à BAYE (Gironde)
le 23 août 1936
Reunion des 26 septembre 1936
à 9 heures



n° 28
du 10 Noai
Marie Bourguet
Corrien

Mariée à Saint André de Cubzac le dix-neuf décembre, une vingt-cinq ans, avec Jean Laboude, âgé de dix-neuf ans.

Le dix-neuf décembre, une vingt-cinq ans, avec Jean Laboude, âgé de dix-neuf ans.

L. Chastet
A. Bourguet

n° 29

du 28 Noai
Marie Bourguet
Bourguet

Mariée à Saint André de Cubzac le deux février, une vingt-cinq ans, avec Edouard Roger Laboude, âgé de quarante trois ans.

Le deux février, une vingt-cinq ans, avec Edouard Roger Laboude, âgé de quarante trois ans.

Le deux février, une vingt-cinq ans, avec Edouard Roger Laboude, âgé de quarante trois ans.

Le deux février, une vingt-cinq ans, avec Edouard Roger Laboude, âgé de quarante trois ans.

Le deux février, une vingt-cinq ans, avec Edouard Roger Laboude, âgé de quarante trois ans.

Du tiers Noai mille neuf cent. un, à onze heures du matin.

Acte de naissance de Marie de Corrien, fille légitime de Jean Corrien, cultivateur, âgé de trente quatre ans, et de Catherine Dabat, sans profession, âgée de vingt trois ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de Saint André de Cubzac. Le père de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Joseph Decornard, gendarme, âgé de quarante ans, de trente cinq ans, habitant de cette commune. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été déclaré et ont signé avec nous, après lecture. Contaté devant la loi par moi, Louis Chastet, Dantagnan, ancien de Saint André de Cubzac, chevalier de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

H. Dantagnan
Louis Chastet

Du tiers Noai mille neuf cent. un, à onze heures du matin.

Acte de naissance de Marie de Bourguet, fille légitime de Jean Bourguet, cultivateur, âgé de trente quatre ans, et de Catherine Dabat, sans profession, âgée de vingt trois ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de Saint André de Cubzac. Le père de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Joseph Decornard, gendarme, âgé de quarante ans, de trente cinq ans, habitant de cette commune. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été déclaré et ont signé avec nous, après lecture. Contaté devant la loi par moi, Louis Chastet, Dantagnan, ancien de Saint André de Cubzac, chevalier de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

H. Dantagnan
Louis Chastet

Du tiers Noai mille neuf cent. un, à onze heures du matin.

Acte de naissance de Marie de Bourguet, fille légitime de Jean Bourguet, cultivateur, âgé de trente quatre ans, et de Catherine Dabat, sans profession, âgée de vingt trois ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de Saint André de Cubzac. Le père de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Joseph Decornard, gendarme, âgé de quarante ans, de trente cinq ans, habitant de cette commune. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été déclaré et ont signé avec nous, après lecture. Contaté devant la loi par moi, Louis Chastet, Dantagnan, ancien de Saint André de Cubzac, chevalier de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

H. Dantagnan
Louis Chastet

Du tiers Noai mille neuf cent. un, à onze heures du matin.

Acte de naissance de Marie de Bourguet, fille légitime de Jean Bourguet, cultivateur, âgé de trente quatre ans, et de Catherine Dabat, sans profession, âgée de vingt trois ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de Saint André de Cubzac. Le père de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Joseph Decornard, gendarme, âgé de quarante ans, de trente cinq ans, habitant de cette commune. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été déclaré et ont signé avec nous, après lecture. Contaté devant la loi par moi, Louis Chastet, Dantagnan, ancien de Saint André de Cubzac, chevalier de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

H. Dantagnan
Louis Chastet

Décidé à Feita. Cava,
Commun de Lizecram (B.M.)
le trente décembre mil neuf
cent quarante huit.

Le huit janvier mil neuf
cent quarante neuf.

Le Maire
[Signature]

Du trois et par mille neuf cent
seures du matin.

Acte de naissance de André Jean
Noargue, né le trente Avril dernier à
du matin, au bourg de Saint André.
légitime de Jean Noargue, Brigadier de
agé de trente quatre ans, et de Catherine
Noam profession, agée de vingt trois ans,
demeurant ensemble au bourg de Saint André.

Le sexe de l'enfant a été reconnu
Premier témoin Joseph Decornaud, âgé de
trente huit ans. Second témoin Jean
gardann, agé de trente cinq ans, habitants de
Sur la réquisition et présentation à nous
de l'enfant nous avons rédigé le présent
et la déclarant ont signé avec nous après

C'est attesté suivant la loi par moi
[Signature]

Marié à Midelt (Maroc)
le trois février mil neuf
cent quarante avec Odile
[Signature]

N° 30

Jean Louis François Charles Boulay
Né le 10 Mars 1782
à la charge d'écuyer militaire
à Paris
Le 20 Mars 1800
à Paris

Decidé le 31 Mars 1800
à Paris
le 9 Avril 1800

Alphonse
Né le 22 Mars
à Paris
Jean Charles
Vieux

Decidé le 28 Mars
à Paris
le 28 Mars 1800
à Paris

Decidé le 28 Mars
à Paris
le 28 Mars 1800
à Paris

Du vingt deuxième de mille neuf cent un, à
Paris, le 22 Mars 1800.
Acte de naissance de Jean Louis François Charles
Boulay, né le 10 Mars 1782, au Bourg de Saint
André de Colmar, fils légitime de L. Charles Boulay
Boulay, employé au chemin de fer, âgé de vingt trois
ans, et de Catherine de la Roche, sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble
au Bourg de Saint André de Colmar.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin L. Louis Boulay, capitaine, âgé de cinquante
sept ans, second témoin Paul Poiry, procureur, âgé de
vingt huit ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant susnommé, et de fils pour un acte que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constaté devant la loi par moi Louis Martin Dantagnon
Dantagnon, officier de Saint André de Colmar, chevalier
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Alphonse P. Poiry Edouard

Du vingt deuxième de mille neuf cent un, à quatre
heures du soir
Acte de naissance de Jean Charles Vieux, né le vingt de
3 Mars à deux heures du soir, au Bourg de Saint André de
Colmar, fils légitime de Jean Charles Vieux, sans profession,
cetteur, âgé de trente ans, et de Catherine Vieux, sans profession,
âgée de vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble
au Bourg de Saint André de Colmar.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin L. Louis Boulay, sans profession, âgé de
trente six ans, second témoin L. Louis Boulay, garde champêtre,
âgé de cinquante quatre ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant susnommé, et de fils pour un acte que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constaté devant la loi par moi Louis Martin Dantagnon
Dantagnon, officier de Saint André de Colmar, chevalier
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Louis Martin Dantagnon
Edouard



N° 32
du 24 Mars
Jean Charles

N° 33
du 28 Mars

Jean Ignace Ceynat
(Renaissance)

Du vingt quatre de mille neuf cent un,
à Paris, le 24 Mars 1800.
Acte de naissance de Jean Charles Ceynat, né
le 24 Mars 1782, au Bourg de Saint André de Colmar,
fils légitime de Jean Charles Ceynat, cultivateur, âgé de vingt trois ans,
et de Jeanne Dantagnon, sans profession, âgée de vingt ans,
mariés et demeurant ensemble au Bourg de
Saint André de Colmar.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin L. Louis Boulay, sans profession, âgé de
trente six ans, second témoin L. Louis Boulay, garde champêtre,
âgé de cinquante quatre ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant susnommé, et de fils pour un acte que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture, et sur la
déclaration qui a été en faveur.

Constaté devant la loi par moi Louis Martin Dantagnon
Dantagnon, officier de Saint André de Colmar, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil, chevalier
de la légion d'honneur.

Edouard Ceynat
Né le 24 Mars
à Paris
Jean Ignace Ceynat
(Renaissance)

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin L. Louis Boulay, sans profession, âgé de
trente six ans, second témoin L. Louis Boulay, garde champêtre,
âgé de cinquante quatre ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant susnommé, et de fils pour un acte que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté devant la loi par moi Louis Martin Dantagnon
Dantagnon, officier de Saint André de Colmar, chevalier
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.
Jean Ignace Ceynat
L. Sagette

N° 34

du 30 Mai
Marguerite Poivre

Marié à Bordeaux le 20
mars 1792 et nul en vingt
un ans jusqu'à ce jour
le 30 mai 1792

Décidé à PESSAC (Gironde)
le quatre Aout mil neuf
cent quatre vingt deux
le 28 Aout 1792

[Signature]

N° 35
du 3 Juin
Jeanne Marguerite
Grimault

Marié à Saint André de
Cubzac le dix huit Aout mil
neuf cent vingt quatre
ans par le Notaire
de ce lieu par nul nul
mil neuf cent vingt quatre
le 18 Aout

Décidé à NIMES (Gard)
le 12 mai 1797
session du 16 mai 1797
le Nais

[Signature]

Des trente et six mille neuf cent un, a trois
heures du soir
Acte de naissance de Marguerite Poivre, née hier
à huit heures du matin au lieu de Correfort, commune
de Saint André de Cubzac, fille légitime de Jean
Poivre, boulanger, âgé de vingt trois ans, et de Jeanne
Lacour, sans profession, âgée de vingt un ans, mariés
et demeurant ensemble au dit lieu de Correfort.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin François Olivier, cordonnier, âgé de vingt
deux ans, second témoin Laurent Lafleur, garde champêtre,
âgé de cinquante quatre ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a
été lu et déclaré publiquement, après lecture.
Le notaire, devant la loi par son domicile à Marten
Dantagnan, résident de Saint André de Cubzac, chevalier
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Poivre Jean Olivier *[Signature]*
Edouard *[Signature]*

Des trois juin mille neuf cent un, a trois
heures du soir
Acte de naissance de Jeanne Marguerite Grimault,
née hier à onze heures du soir au bourg de Saint André de
Cubzac, fille légitime de Gabriel Félix Boni, fermier,
laboureur, âgé de trente trois ans, et de Jeanne Vieud,
saillieuse, âgée de vingt quatre ans, mariés et demeurant
ensemble au bourg de Saint André de Cubzac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Bernard, cordonnier, âgé de
soixante quatre ans, second témoin Gustave Cottard,
boulanger, âgé de trente six ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a
été lu et déclaré publiquement, après lecture.
Le notaire, devant la loi par son domicile à Marten
Dantagnan, résident de Saint André de Cubzac, chevalier
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Grimault Jeanne Marguerite *[Signature]*
Edouard *[Signature]*



N° 36
du 17 Juin
Georges Boelrand

N° 37
du 31 Juin
René Kerve

Décidé à Carleleque
(Gironde) le neuf Novembre
mil neuf cent soixante et onze
le dix sept Novembre mil neuf
cent soixante et onze -
le Nais
Ceci pour

Des dix sept juin mille neuf cent un, a deux
heures du soir
Acte de naissance de George Boelrand, né hier
à cinq heures du soir au bourg de Saint André
de Cubzac, fils légitime de Alexandre Boelrand, charpentier,
âgé de trente deux ans, et de Reston Boelrand, sans profession,
âgé de vingt ans, mariés et demeurant ensemble au bourg
de Saint André de Cubzac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Julien Laurant, cultivateur, âgé de vingt
sept ans, second témoin Jean Legeay, charpentier, âgé de
soixante trois ans, habitant de cette commune, après
lecture de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a
été lu et déclaré publiquement, après lecture.
Le notaire, devant la loi par son domicile à Marten
Dantagnan, résident de Saint André de Cubzac, chevalier
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Boelrand Georges Boelrand *[Signature]*
Edouard *[Signature]*

Des vingt un juin mille neuf cent un, a
neuf heures du matin
Acte de naissance de Pierre Kerve, né hier à
cinq heures du soir au bourg de Saint André de
Cubzac, fils légitime de Jean Augustin Kerve, marin, âgé
de trente cinq ans, et de Louise Lemaury, sans profession,
âgée de vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble
au bourg de Saint André de Cubzac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Marcel Teyrol, notaire, âgé
de cinquante cinq ans, second témoin Pierre Février,
viroisier, âgé de vingt trois ans, habitant
de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a
été lu et déclaré publiquement, après lecture.
Le notaire, devant la loi par son domicile à Marten
Dantagnan, résident de Saint André de Cubzac, chevalier
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Kerve Pierre Kerve *[Signature]*
Edouard *[Signature]*

Mairie
S. Nard.

Jeanne

Dantagnon, Maire de Saint André de Cubzac, chevalier
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Veau Jean
Jouanneau
Dantagnon

Deuxième juillet mille neuf cent - un, à
quatre heures du soir

Acte de naissance de Hilda Marie Bernadette
Archat, née ce jour à midi, au lieu de Pourcelinmont
commune de Saint André de Cubzac, fille légitime
de Pierre Archat, employé aux chemins de fer, âgé
de quarante neuf ans, et de Stéphanie Choarbois
gardiennière, âgée de quarante ans; mariés et
demeurant ensemble au dit lieu de Pourcelinmont.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Laurent Laglier, garde champêtre, âgé
de cinquante quatre ans. Second témoin Jean Jouanneau, propriétaire,
âgé de cinquante quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous, faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Cornille Choarbois
Dantagnon, Maire de Saint André de Cubzac, chevalier
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Archat
Jouanneau
Dantagnon

n° 418
du 16 juillet
Hilda Marie Bernadette
Archat

Marié à Coux le vingt huit
juillet mil neuf cent vingt trois
avec Emile André Auguste Guilbot
Et dix huit mil neuf cent vingt
trois

Le Maire

A. Choarbois

Decesse à Montendre
(Charente Maritime) le dix
neuf Août mil neuf cent
soixante deux.

le 25 Août 1902

[Signature]

N° 49
du 19 Juillet
Jean Samarin

Deux dix neuf feuillets mille neuf cent un, à deux heures du soir.
Acte de naissance de Jean Samarin, né le jour de saint André de Cochon, fille légitime de Jean Samarin, bourgeois, âgé de trente ans et de Jeanne Allain, sans profession, âgée de vingt huit ans; mariés et demeurant à Saint André de Cochon, commune de Bayonne.
Le père de l'enfant a été reconnu être femme.
Premier témoin Pierre Ferris, habitant, âgé de soixante dix ans, résidant à Saint André de Cochon, appartenant à la commune de Bayonne.
Seul requérant et présentement à nous fait par le père de l'enfant avec son mariage le présent acte qui le déclarant est signé avec nous après lecture.
Contaté devant la loi par son domicile à Saint André de Cochon, commune de la légion de Bayonne faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Jean Samarin
Jeanne Allain
Dantagnan

N° 48
du 21 Juillet
Jeanne Catherine
Fouchard
Marie à André de Cochon
le vingt septième mil neuf cent un
le vingt dixième mil neuf cent un
de Nauc
Desider à Saint André de Cochon le dix huit Décembre mil neuf cent cinquante cinq
de Nauc
Deux dix neuf feuillets mille neuf cent un, à deux heures du soir.
Acte de naissance de Jeanne Catherine Fouchard, née le jour de saint André de Cochon, fille légitime de Jean Fouchard, cultivateur, âgé de vingt sept ans et de Jeanne Perrin, sans profession, âgée de vingt deux ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Bayonne.
Le père de l'enfant a été reconnu être femme.
Premier témoin Jean Perrin, résidant, âgé de cinquante six ans, résidant à Bayonne.
Seul requérant et présentement à nous fait par le père de l'enfant avec son mariage le présent acte qui le déclarant est signé avec nous après lecture.
Contaté devant la loi par son domicile à Saint André de Cochon, commune de la légion de Bayonne faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Jean Fouchard
Jeanne Perrin
Dantagnan



N° 46
du 24 Juillet
de la commune de Nauc
Bayonne

Marié à
le vingt cinq mil neuf cent un
le dix huitième mil neuf cent un
de Nauc

N° 45
du 29 Juillet
Jean Allain

Marié à
le vingt septième mil neuf cent un
le dix huitième mil neuf cent un
de Nauc

Approuvé par
le vingt septième mil neuf cent un
de Nauc

Desider à
le vingt septième mil neuf cent un
le dix huitième mil neuf cent un
de Nauc

Deux vingt quatre feuillets mille neuf cent un, à deux heures du soir.

Acte de naissance de Marie Rogée, née le vingt deux de ce mois à deux heures du soir au lieu de Bayonne, commune de Saint André de Cochon, fille légitime de Jean Rogée, cultivateur, âgé de trente un an, de Jeanne Legay, sans profession, âgée de vingt huit ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Bayonne.
Le père de l'enfant a été reconnu être femme.
Premier témoin Jean Rogée, cultivateur, âgé de vingt huit ans, résidant à Bayonne.
Seul requérant et présentement à nous fait par le père de l'enfant avec son mariage le présent acte qui le déclarant est signé avec nous après lecture.
Contaté devant la loi par son domicile à Saint André de Cochon, commune de la légion de Bayonne faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Martine Rogée
Dantagnan

Deux vingt neuf feuillets mille neuf cent un, à deux heures du soir.

Acte de naissance de Jean Allain, né le vingt sept de ce mois à deux heures du soir au lieu de Bayonne, commune de Saint André de Cochon, fille légitime de Jean Allain, cultivateur, âgé de trente ans, et de Jeanne Perrin, sans profession, âgée de vingt huit ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Bayonne.
Le père de l'enfant a été reconnu être femme.
Premier témoin Jean Perrin, cultivateur, âgé de cinquante six ans, résidant à Bayonne.
Seul requérant et présentement à nous fait par le père de l'enfant avec son mariage le présent acte qui le déclarant est signé avec nous après lecture.
Contaté devant la loi par son domicile à Saint André de Cochon, commune de la légion de Bayonne faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Jean Allain
Jeanne Perrin
Dantagnan

[Faint handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

[Faint handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]



[Faint handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

n° 49

de l'acte de mariage
Jeanne Juliette
Grelot

Marie a Marie, épouse de
Jeanne Juliette Grelot, née
le 24 Mars 1792, à
Coblenz, fille légitime de
Jeanne Juliette Grelot, épouse
de Jeanne Juliette Grelot, née
le 24 Mars 1792, à
Coblenz.

Née le 24 Mars 1792
à Coblenz de
Jeanne Juliette Grelot
et de Jeanne Juliette Grelot

Mariage

Du cinq Septembre mille neuf cent un,
quatre heures du soir.
Acte de mariage de Jeanne Juliette Grelot,
née le trois de ce mois à neuf heures du matin, au lieu
de Colong, commune de Saint André de Cubzac, fille légitime
de Jeanne Juliette Grelot, cultivateur, âgé de trente ans, et de
Marie a Marie, sans profession, âgée de vingt deux ans; mariés et
résolvant ensemble
de demeurer à Colong.

Le tiers de l'enfant a été reconnu être Jeanne
Premier témoin Jean Cordou, coiffeur, âgé de
soixant neuf ans, second témoin Jean Cordou fils coiffeur,
âgé de quarante ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons vérifié le prénom et que le
témoin et le déclarant ont signé sans nous après lecture
du contrat devant le tiers pour nous servir de tiers.
Dont agnition de Jeanne Juliette Grelot, cultivateur de la
région d'Alsace, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Grelot Cordou
Cordou fils
Edouard

n° 50

de l'acte de mariage
Louis Giraud

Marie a Marie, épouse de
Louis Giraud, née le
24 Mars 1792, à
Coblenz, fille légitime de
Jeanne Juliette Grelot, épouse
de Jeanne Juliette Grelot, née
le 24 Mars 1792, à
Coblenz.

Née le 24 Mars 1792
à Coblenz de
Jeanne Juliette Grelot
et de Jeanne Juliette Grelot

Mariage

Du neuf Septembre mille neuf cent un,
neuf heures du matin.
Acte de mariage de Louis Giraud, né le sept
de ce mois, à cinq heures du matin au lieu de Cabanissac
commune de Saint André de Cubzac, fils légitime
de Louis Giraud cultivateur, âgé de vingt neuf
ans, et de Marie a Marie, sans profession, âgée de
vingt cinq ans; mariés et résolvant ensemble
de demeurer à Cabanissac.

Le tiers de l'enfant a été reconnu être Marie a Marie
Premier témoin Abel Rodonnet, cultivateur, âgé de vingt sept
ans, second témoin Jean Rodonnet, cultivateur, âgé de quatre
vingt ans, habitant de cette commune. Sur la requête et
présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons
vérifié le prénom et que le témoin et le déclarant ont signé
sans nous après lecture du contrat devant le tiers pour nous
servir de tiers.
Dont agnition de Louis Giraud, cultivateur de la région d'Alsace,
faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Giraud Rodonnet
Rodonnet
Abel
Jean

Mariage
Giraud Rodonnet
Rodonnet
Abel
Jean

n° 52

de l'acte de mariage
Beathe Gilcher

Marie a Marie, épouse de
Beathe Gilcher, née le
24 Mars 1792, à
Coblenz, fille légitime de
Jeanne Juliette Grelot, épouse
de Jeanne Juliette Grelot, née
le 24 Mars 1792, à
Coblenz.

Née le 24 Mars 1792
à Coblenz de
Jeanne Juliette Grelot
et de Jeanne Juliette Grelot

Mariage

Du onze Septembre mille neuf cent un
à dix heures du matin.
Acte de mariage de Beathe Gilcher, née
le trois de ce mois à neuf heures du matin, au lieu
de Colong, commune de Saint André de Cubzac, fille légitime
de Jeanne Juliette Grelot, cultivateur, âgé de trente sept ans,
et de Beathe Gilcher, marchande, âgée de vingt deux
ans; mariés et résolvant ensemble
de demeurer à Colong.

Le tiers de l'enfant a été reconnu être Jeanne
Premier témoin Georges Guillaume, cultivateur, âgé
de trente six ans, second témoin Jeanne Gilcher, épouse
de Jeanne Juliette Grelot, âgée de vingt deux ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons vérifié le prénom et que le
témoin et le déclarant ont signé sans nous après lecture
du contrat devant le tiers pour nous servir de tiers.
Dont agnition de Beathe Gilcher, marchande de la région d'Alsace,
faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Gilcher Guillaume
Guillaume
Georges
Jeanne

Mariage
Gilcher Guillaume
Guillaume
Georges
Jeanne

4) Décédé à Toulouse (H^e Jean)
le 24 Mars 1796
N° 53
de l'acte de mariage
Jean Davias

Marie a Marie, épouse de
Jean Davias, née le
24 Mars 1792, à
Coblenz, fille légitime de
Jeanne Juliette Grelot, épouse
de Jeanne Juliette Grelot, née
le 24 Mars 1792, à
Coblenz.

Née le 24 Mars 1792
à Coblenz de
Jeanne Juliette Grelot
et de Jeanne Juliette Grelot

Mariage

Du dix Sept Septembre mille neuf cent un
à dix heures du matin.
Acte de mariage de Jean Davias, né le dix sept
de ce mois à cinq heures du matin au lieu de Montebourg
commune de Saint André de Cubzac, fils légitime de
Jeanne Juliette Grelot, cultivateur, âgé de vingt deux
ans, et de Marie a Marie, sans profession, âgée de
vingt deux ans; mariés et résolvant ensemble
de demeurer à Montebourg.

Le tiers de l'enfant a été reconnu être Marie a Marie
Premier témoin Jeanne Davias, cultivateur, âgé de
soixant ans, second témoin Jeanne Davias, épouse
de Jeanne Juliette Grelot, âgée de vingt deux ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons vérifié le prénom et que le
témoin et le déclarant ont signé sans nous après lecture
du contrat devant le tiers pour nous servir de tiers.
Dont agnition de Jean Davias, cultivateur de la région d'Alsace,
faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Davias
Davias
Jeanne
Jeanne

Mariage
Davias Davias
Davias
Jeanne
Jeanne

n° 14

du 23 septembre

Jeanne Odette
Martin

Mariée à René André de
Cubzac le 23 août mil neuf
cent vingt six avec Maurice
Fernand Jean Jamnagat
le 23 août mil neuf cent
vingt six

Le Maire

Déclaré à TROYES (Aube)
le 6 mars 1933.
Mairie de Troyes (Aube)
le 6 mars 1933.

[Signature]

n° 15

du 24 septembre

Madeleine Signat.

Mariée à René André de
Cubzac le 23 août mil neuf
cent vingt six avec Maurice
Fernand Jean Jamnagat
le 23 août mil neuf cent
vingt six

[Signature]

Déclaré à Bordeaux, le 24
septembre mil neuf cent
vingt six.

Le Maire

Lambert

Des vingt trois Septembre mil neuf cent vingt six
à six heures du matin,

Acte de naissance de Jeanne Odette Martin, née le vingt cinq de ce mois à sept heures du matin au bureau de l'Annonciation de l'Audrie de Cubzac, fille légitime de Jeanne Martin, épouse de René de Cubzac, âgé de trente deux ans, et de Fernand Jamnagat, âgé de vingt trois ans, mariés et domiciliés ensemble au bureau de l'Annonciation de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être le père de l'enfant, premier témoin, Jacques Lapeyre, âgé de cinquante deux ans, habitant de cette commune, le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte après lecture.

Ce acte est lu et le loi pour moi, Conseiller Municipal, officier de l'Audrie de Cubzac, Charente Inférieure, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

[Signature] d. Mart
[Signature] Lapeyre
Dantigny

Des vingt quatre Septembre mil neuf cent vingt six
à neuf heures du matin,

Acte de naissance de Madeleine Signat, née le vingt quatre de ce mois à sept heures du matin au bureau de l'Annonciation de l'Audrie de Cubzac, fille légitime de Madeleine Signat, épouse de René de Cubzac, âgé de trente deux ans, et de Fernand Jamnagat, âgé de vingt trois ans, mariés et domiciliés ensemble au bureau de l'Annonciation de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être le père de l'enfant, premier témoin, Jacques Lapeyre, âgé de cinquante deux ans, habitant de cette commune, le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte après lecture.

Ce acte est lu et le loi pour moi, Conseiller Municipal, officier de l'Audrie de Cubzac, Charente Inférieure, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

[Signature] Signat
[Signature] Lapeyre
Dantigny

n° 16

du 30 septembre

Marguerite Denise
Noellier

Mariée à René André de
Cubzac le 23 août mil neuf cent
vingt six avec Maurice
Fernand Jean Jamnagat
le 23 août mil neuf cent
vingt six

Le Maire

[Signature]

Déclaré à TROYES (Aube)
le 28 mars 1933.
Le Maire,

[Signature]

n° 17

du 30 septembre

Raoul Pierre
Gotsani

Mariée à René André de
Cubzac le 23 août mil neuf
cent vingt six avec Maurice
Fernand Jean Jamnagat
le 23 août mil neuf cent
vingt six

Le Maire

[Signature]

Déclaré à TROYES (Aube)
le 28 mars 1933.
Le Maire,

[Signature]

Des trente Septembre mil neuf cent vingt six
à dix heures du matin,

Acte de naissance de Marguerite Denise Noellier, née le vingt huit de ce mois à dix heures du matin au bureau de l'Annonciation de l'Audrie de Cubzac, fille légitime de Marguerite Noellier, épouse de René de Cubzac, âgé de trente deux ans, et de Maurice Fernand Jamnagat, âgé de vingt trois ans, mariés et domiciliés ensemble au bureau de l'Annonciation de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être le père de l'enfant, premier témoin, Jacques Lapeyre, âgé de cinquante deux ans, habitant de cette commune, le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte après lecture.

Ce acte est lu et le loi pour moi, Conseiller Municipal, officier de l'Audrie de Cubzac, Charente Inférieure, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

[Signature] Noellier
[Signature] Lapeyre
Dantigny

Des trente Septembre mil neuf cent vingt six
à dix heures du matin,

Acte de naissance de Raoul Pierre Gotsani, né le vingt huit de ce mois à dix heures du matin au bureau de l'Annonciation de l'Audrie de Cubzac, fils légitime de Raoul Pierre Gotsani, employé au bureau de l'Annonciation de l'Audrie de Cubzac, âgé de trente deux ans, et de Denise Noellier, épouse de René de Cubzac, âgé de trente deux ans, mariés et domiciliés ensemble au bureau de l'Annonciation de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être le père de l'enfant, premier témoin, Jacques Lapeyre, âgé de cinquante deux ans, habitant de cette commune, le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte après lecture.

Ce acte est lu et le loi pour moi, Conseiller Municipal, officier de l'Audrie de Cubzac, Charente Inférieure, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

[Signature] Gotsani
[Signature] Lapeyre
Dantigny

n° 62

du 4 novembre
Jean Joseph
Vaelin

Marié à Boctaux le vingt
quatre août mil neuf cent
vingt six avec Agnès Delage
à la Chapelle sur le moulin
de la Chapelle

Devisé à Troies (Seine)
le vingt deux septembre mil
neuf cent cinquante sept.
Le vingt six septembre
mil neuf cent cinquante sept.
Se Marie

Du quatre novembre mille neuf cent un, à trois
heures du soir,
Acte de naissance de Jean Joseph Vaelin né ce jour
à neuf heures du matin au lieu de Fomboucau, commune
de Saint André de Cubzac, fils légitime de Jean Vaelin
son père, âgé de vingt quatre ans, et de Jeanne Lafage
son épouse, âgée de vingt deux ans, mariés et domiciliés
au lieu de Fomboucau.
Le père de l'enfant a été reconnu être marcé,
Premier témoin Octave Boctaux, marchand, âgé de vingt
quatre ans, habitant de cette commune,
Sur la requête et présentation à nous faite par le
d'enfant nous avons vérifié le présent acte que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.
Constaté devant la loi par moi, Juge et Juge
Dantagnon, Juge de Saint André de Cubzac, Juge
de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

J. P. Vaelin
J. P. Boctaux
J. P. Dantagnon
J. P. Boctaux

Du cinq novembre mille neuf cent un

à trois heures du soir,
Acte de naissance de Denise Elisabeth Péroca
née à six heures du matin, au bourg de Saint
André de Cubzac, fille légitime de Jean Péroca
son père, âgé de vingt six ans, et de Geneviève
Bouvier, épouse de Jean Péroca, son père, âgé de vingt
un ans, mariés et domiciliés au bourg de Saint André de
Cubzac.
Le père de l'enfant a été reconnu être marcé,
Premier témoin Pierre Péroca, père, âgé de
cinquante huit ans, second témoin Albert Robert,
propriétaire, âgé de vingt ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent
acte que le témoin et le déclarant ont signé avec
nous, après lecture.
Constaté devant la loi par moi, Juge et Juge
Dantagnon, Juge de Saint André de Cubzac, Juge
de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

J. P. Péroca
J. P. Robert
J. P. Dantagnon
J. P. Péroca

n° 63
du 1 novembre
Denise Elisabeth
Péroca

Marié à Saint André de
Cubzac le dix huit décembre
mil neuf cent vingt six avec
Robert Caballier
le six novembre dix neuf cent
vingt six

Decidée à Saint André de
Cubzac le 23 novembre
1991
le 25.11.1991
le Maire
R. Caballier

n° 64

du 6 novembre
André Louis
Gachard

Marié à Nantes, lors de son
deuxième mariage mil neuf cent
quarante six avec Marie Helène
Amisoc
le deux août mil neuf cent
quarante six.

Decidée à Nantes (Loire Atlantique)
le quatre février mil neuf cent
quarante six
le 20 février 1994
le Maire
Gachard

Du six novembre mille neuf cent un, à
deux heures du matin,
Acte de naissance de André Louis Gachard
né à six heures du matin au bourg de Fomboucau
de Cubzac, fils légitime de Jean François Gachard
son père, âgé de vingt deux ans, et de Catherine
Amisoc, sa mère, âgée de vingt deux ans,
mariés et domiciliés au bourg de Fomboucau.
Le père de l'enfant a été reconnu être marcé,
Premier témoin Jean Rodewilth, cultivateur, âgé de
cinquante six ans, second témoin Jean Bonnet, père
de l'enfant, âgé de cinquante cinq ans, domiciliés au bourg de
Fomboucau et à Saint André de Cubzac.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
d'enfant nous avons vérifié le présent acte que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.
Constaté devant la loi par moi, Juge et Juge
Dantagnon, Juge de Saint André de Cubzac, Juge
de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

J. P. Gachard
J. P. Rodewilth
J. P. Bonnet
J. P. Dantagnon

Decidée à Nantes (Loire Atlantique)
le quatre février mil neuf cent
quarante six
le 20 février 1994
le Maire
Gachard

Du quatre novembre mille neuf cent un

à deux heures du matin,
Acte de naissance de Jean Charles André
Dubourdieu né à six heures du matin, au
bourg de Saint André de Cubzac, fils légitime
de Jean Leopold Dubourdieu, docteur en médecine
âgé de trente quatre ans, et de Françoise Marie
Chouvier, sans profession, âgée de vingt six ans,
mariés et domiciliés à Cubzac.
Le père de l'enfant a été reconnu être marcé,
Premier témoin Alfred Duffauger, pharmacien,
âgé de cinquante deux ans, second témoin Jean
Dantagnon, âgé de trente huit ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
d'enfant nous avons vérifié le présent acte que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.
Constaté devant la loi par moi, Juge et Juge
Dantagnon, Juge de Saint André de Cubzac, Juge
de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

J. P. Duffauger
J. P. Dantagnon
J. P. Dubourdieu
J. P. Chouvier

Decidée à Saint André de
Cubzac, le six novembre mil
neuf cent quarante six
le 6 novembre 1999
le Maire
Gachard

